

PRÉSENTATION DE LA MDCS DE ROMORANTIN

Monique Gibotteau, 2^e vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de l'action sociale, présente ce mardi 26 novembre à Romorantin la maison départementale de la cohésion sociale de Romorantin.

Evolution de l'organisation de la Direction Générale Adjointe des Solidarités

Le Conseil général de Loir-et-Cher a décidé d'adapter l'organisation sociale et médico-sociale des services de la Direction Adjointe des Solidarités afin de **replacer le citoyen, administré, usager et bénéficiaire au cœur des dispositifs.**

La Direction se compose désormais de deux directions opérationnelles que sont la Direction de la Cohésion Sociale et la Direction de l'Autonomie et de la MDPH, et de deux directions ressources que sont la Direction Stratégie et Pilotage des Solidarités et la Direction administrative et financière des solidarités.

La Direction de la Cohésion Sociale porte les politiques Enfance-Famille, Insertion-Logement et la mise en œuvre de l'action sociale sur le territoire départemental. L'application de ces politiques se concrétise au sein des Maisons Départementales de la Cohésion Sociale (MDCS) qui sont une évolution des Unités de Prévention et d'Action Sociale (UPAS).

« Cette nouvelle organisation de proximité, plus lisible, permet un service plus réactif dans les domaines : social, insertion, protection maternelle et infantile, enfance-famille. Elle traduit notre volonté de rendre les usagers acteurs de l'accompagnement social en lien avec nos partenaires. » explique Maurice Leroy, président du Conseil général.

Les services des Maisons Départementales de la Cohésion Sociale

Les MDCS sont la porte d'entrée de l'action médico-sociale des territoires du département. En ce sens, elles assurent une palette de services :

- La **mission accueil administratif** offre au public un accueil de qualité, l'oriente et assure un premier accompagnement.
- Le **service social territorial** écoute, oriente, évalue, accompagne le public dans différents champs d'intervention comme l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, la prévention de situations à risque, l'accompagnement de toute personne en situation de vulnérabilité.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Le **service territorial d'insertion** assure le suivi des bénéficiaires du RSA : parcours d'insertion, accompagnement social ou à vocation socio professionnel
- Le **service territorial enfance-famille** assure le suivi des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, accompagne les familles concernées, et réalise des évaluations des demandes d'agrément en vue d'adoption.
- Le **service territorial de protection maternelle et infantile** assure le suivi médico-social des enfants de moins de 6 ans et des femmes enceintes, et propose un soutien à la parentalité. Il suit les agréments des assistants maternels.

Les MDCS de Loir-et-Cher

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Maison départementale de la cohésion sociale de Vendôme
17 bis, avenue Jean Moulin - BP 298 - 41106 Vendôme
Tél. 02 54 73 43 43 - Fax : 02 54 77 99 53
Courriel : sec.vendome@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Nord-Loire-Pays de Chambord
10, rue d'auvergne - 41000 Blois
Tél. 02 54 55 82 82 - Fax : 02 54 55 82 99
Courriel : sec.nord.loire@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Blois-agglomération
163-165, rue Bertrand du Guesclin - 41000 Blois
Tél. 02 54 51 32 32 - Fax : 02 54 45 35 63
Courriel : sec.blois.agglo@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Sud-Loire
35, rue Théo Berthin - BP 16 - 41700 Contres
Tél. 02 54 79 74 00 - Fax : 02 54 79 57 99
Courriel : sec.sud.loire@cg41.fr

Maison départementale de la cohésion sociale de Romorantin-Lanthenay
11, rue des Poulies - 41200 Romorantin-Lanthenay
Tél. 02 54 95 17 80 - Fax : 02 54 76 40 47
Courriel : sec.romorantin@cg41.fr

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12